

LA BATAILLE POUR LE FRANC

Nouvel et important recul des devises britannique et américaine. Hier soir, la livre cotait 150 francs et le dollar 30 francs 84

Les moyens employés par le gouvernement se sont révélés efficaces. L'œuvre de redressement va être poursuivie sans relâche avec le concours total de la Banque de France

Les résolutions prises par le gouvernement ont eu leur effet direct immédiat sur le marché des changes. La livre et le dollar, qui avaient marqué jeudi un premier recul, en ont subi un nouveau hier. Et l'on enregistre ainsi en deux jours une baisse de près de trente points sur la livre et d'environ six points sur le dollar.

Ce retour en arrière des devises appréciées, qui ramènent la position du franc, a été obtenu avec sûreté et rapidité par le jeu des moyens prévus par le gouvernement, lequel, on le soulignait hier au ministère des Finances, n'a eu à se déployer que dans une mesure limitée. L'influence psychologique exercée sur le mouvement des échanges ayant suffi à déclencher la tendance des cours dans le sens souhaité. Ces deux journées et leur résultat favorable démontrent l'efficacité des mesures prises en application et sont de nature à encourager la fidélité persévérante aux mêmes méthodes.

L'effort pour le redressement du franc se prolongera d'autant mieux que la masse de manœuvre de 100 millions de dollars — soit trois milliards de francs au cours moyen actuel — reste intacte. M. Pétet nous en donnait hier soir l'assurance. A cette réserve toujours prête, d'autres éléments peuvent s'ajouter pour étayer l'action gouvernementale. Au cours des dernières conférences, dans les multiples réunions entre les membres du gouvernement et les dirigeants de la Banque de France, bien que l'accord fondamental existât entier sur le but à atteindre, la confrontation des modalités d'exécution suscitait des controverses où chacun défendait avec un égal souci de l'intérêt public les conceptions que lui imposaient le sentiment de ses responsabilités propres et les engagements de son expérience particulière. Finalement, ces entretiens ont eu, hier, leur conclusion dans un plein accord.

De celui-ci, il ressort que l'action engagée pour le salut du franc reçoit l'appui puissant des concours considérables que notre grand établissement bancaire national peut obtenir sous forme d'ouverture de crédits, non seulement auprès de toutes les banques françaises, mais encore auprès des banques étrangères. Ces ressources, soutenues par les fonds Morgan, forment une base solide et puissante pour les opérations engagées.

Elle n'est pas suffisante pas de ces éléments de combat, la Banque serait amenée, comme le gouvernement l'a envisagé en cas d'une lutte prolongée, à y engager une partie de la réserve métallique renfermée dans ses caves. Ceci n'est qu'une éventualité ultime que l'on peut heureusement écarter des prévisions, puisque la fermeté résolue du gouvernement, appuyée par ces opérations limitées, mais d'efficacité maxima, par l'emploi parfaitement opportun qu'en font des virtuoses financiers, a, jusqu'à présent, suffi à assurer au franc un appréciable relèvement.

L'action cambiste, quel qu'en soit le résultat, rapide et heureux, n'est qu'un moyen pour permettre la continuation du plan normal d'assainissement financier. Dans les négociations de ces derniers jours, M. Pétet, quelles que fussent les pressantes préoccupations de l'heure, n'a jamais perdu de vue ce programme de longue haleine où l'amortissement de la dette rejoindra la stabilisation du franc.

Le conseil des ministres confirme ses résolutions

Les membres du gouvernement ont tenu, hier matin, sous la présidence de M. Doumergue, un nouveau conseil des ministres, qui a été consacré, comme celui de la veille, à l'examen des questions intéressant la défense du franc. La note communiquée à l'issue du conseil est ainsi rédigée :
M. Raoul Pétet, ministre des Finances, a fait connaître au conseil que l'échéance du 20 mai, qui comportait le remboursement de bons à court terme, avait été couverte dans les conditions les plus satisfaisantes, et que la situation de la trésorerie était saine.

Le conseil a ensuite continué l'examen de la situation financière commencée hier. Il a constaté l'heureux effet produit par les premières mesures déjà prises et que le conseil a confirmées et précisées.

A sa sortie de l'Élysée, M. Pétet, interrogé par les journalistes sur les négociations qui se poursuivent entre le gouvernement et la Banque de France sur les mesures à prendre pour intervenir sur le marché des changes, a répondu qu'il lui était impossible de fournir aucune précision sur les conversations en cours. Et comme on le pressait de questions au sujet des bruits qui ont couru sur un différend qui diviserait la Banque et le gouvernement, il dit simplement qu'il se refusait à confirmer ou à infirmer les bruits lancés de divers côtés. Il a ajouté :
— Les conversations continuent entre le gouvernement et la Banque ; il y a tout lieu d'espérer un prompt et complet accord sur tous les points en suspens. Il est impossible que, dans l'intérêt national, toutes les difficultés ne soient pas aplanies.

MM. Briand et Pétet confèrent avec M. Robineau.
En quittant l'Élysée, MM. Briand et Pétet se sont rendus directement au Quai d'Orsay où les attendait M. Robineau. Une conférence eut lieu aussitôt entre le président du Conseil, le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque de France ; elle dura un peu plus d'une heure. Quand elle prit fin, M. Raoul Pétet communiqua à la presse la note suivante :
L'accord entre le gouvernement et la Banque de France n'a jamais, quoi qu'on ait pu insinuer, été rompu. On a simplement discuté sur les voies et les moyens permettant d'intervenir efficacement pour le redressement du franc. Nous envisageons actuellement des modalités nouvelles et les pourparlers sont en excellente voie.

La Banque de France est décidée à soutenir le gouvernement jusqu'à la victoire du franc.
La conférence qui a eu lieu, hier matin, entre MM. Briand, Pétet et Robineau avait été précédée la veille au soir d'une rencontre semblable. Ces deux conférences ont été précédées, l'une et l'autre, d'une délibération du conseil de régence de la Banque de France. On n'a connu, de ces multiples réunions, que l'objet même, c'est-à-dire la mise au point des moyens les plus efficaces pour assurer sur le marché des changes la défense efficace du franc. D'autres rencontres des techniciens de la finance, de spécialistes du marché des changes et de hauts fonctionnaires des finances ont eu lieu au Louvre. Cet ensemble d'entretiens correspondait à l'application pratique et aux aménagements de détail de l'action résolue la veille et confirmée le matin même par le cabinet pour défendre le franc.

Une déclaration de M. Raoul Pétet.
Durant tout l'après-midi, M. Raoul Pétet n'a cessé de se tenir en relation avec les principaux personnalités du monde financier. Une nouvelle conférence a eu lieu à 18 heures, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Briand, M. Raoul Pétet, M. Robineau, gouverneur de la Banque de France, et plusieurs régents de cet établissement y assistaient.

A l'issue de cette réunion, M. Raoul Pétet a fait aux membres de la presse les déclarations suivantes :
— L'encord entre le gouvernement et la Banque de France est réalisé. Evidemment, il y avait eu quelques points de friction sur des modalités d'emploi, mais toutes les difficultés sont désormais aplanies.

Puis, comme on demandait au ministre des Finances à quelles causes principales était due la hausse du franc enregistrée sur le marché des changes, et si le gouvernement n'avait pas eu besoin de faire intervenir les ressources dont il dispose dans ce but, M. Raoul Pétet précisa :
Celle hausse, et l'importance de la situation se révélaient ainsi normalement, sans que nous ayons eu besoin de faire appel aux concours étrangers.

M. Pétet a ajouté qu'il poursuivait ses études en vue de compléter l'assainissement financier par l'application d'un plan d'ensemble.

Ce sera d'ailleurs l'affaire du Parlement, ajouta-t-il, de discuter ce plan et de voir ce qu'il désire retenir des suggestions qui lui seront présentées.

Et tout a fait en fin de soirée, dans son cabinet du Louvre, M. Pétet nous déclarait :
— La situation s'éclaircit. Le franc a marqué un ferme redressement. Avec le concours entier de la Banque de France qui est acquiescé à l'Etat, nous allons poursuivre résolument les mesures décidées par le gouvernement. Les derniers renseignements qui me parviennent sur les résultats de l'échéance du 20 me prouvent qu'elle est accomplie de la façon la plus satisfaisante. Tout est fait pour nous confirmer dans la confiance.

La livre a reculé de 163 à 150 et le dollar de 33 50 à 30 84.
Les cours enregistrés hier sur le marché des changes traduisent de façon éclatante l'efficacité des mesures prises pour le redressement du franc.

La livre, qui jeudi avait terminé

LE FRONT RIFAIN SE DÉSAGRÈGE ENTRE AJDIR ET L'OUERGH

Menacées par l'avance de nos colonnes ou déjà encerclées par leur jonction, les tribus se soumettent les unes après les autres

Rabat, 21 mai (dép. Petit Parisien).
En conséquence de la formation d'un front franco-espagnol ininterrompu d'Alger à l'Ouergha et de tout le bloc rifain de l'est crasse et se disloque avec une extraordinaire rapidité. « Le Berbère, disait Bugeaud, vole au secours de la victoire ! » et notre victoire était éclatante, nous n'avons nulle peine à l'exploiter politiquement.

Enfermés entre le front espagnol d'Anoual et la nouvelle ligne du Nkour établie par la liaison des colonnes Fisher et Carrasco, les Beni Touzine et Tensamane se soumettent par grandes masses. Ils ont livré le matériel de guerre existant chez eux qui comporte des canons, des mitrailleuses, des grenades et des cartouches.

Les Beni Arous, grosse fraction centrale des Beni Ouziaghel, entre les oueds Nkour et Ghis et à l'ouest des Ait Maza, ont demandé l'amân, comme aussi les Oulad Habbou, en bordure desquels nous porta notre avance d'avant-hier.

D'autre part, l'assaut peut-être par Amar d'Amidou, qui a contre Abd el Krim une vieille rancune, nos partisans ont repris leur marche et ils ont gagné déjà 15 kilomètres en direction de Bou-Arba.

Enfin, les Beni Ahmed de la zone espagnole, sis au nord des Beni Zeroual insoumis, et les Ghexoua du nord-est d'Ouezzane multiplient les ouvertures à notre égard en vue de pourparlers de soumissions. — Vols.

LE PAIN A 2 fr. 05 A PARTIR DU 1^{er} JUIN

Par suite de la hausse enregistrée sur le marché du blé, dont les cours depuis le 14 mai sont passés de 168 fr. 75 à 178 francs le quintal, la commission consultative départementale, réunie, hier matin, à l'Hôtel de Ville, a fixé à 231 francs au lieu de 224 francs, précédemment, le prix au quintal de la farine panifiable.

Tenant compte, d'autre part, de la moyenne du prix des farines au cours de la dernière quinzaine, elle a décidé de proposer au préfet de la Seine de fixer le prix du pain, à dater du 1^{er} juin, à 2 fr. 05 au lieu de 1 fr. 95 actuellement.

L'ADJUDANT SCHMIDT disputant le Military d'aviation S'EST TUÉ A CHATEAUX-ROUX

Trois aviateurs ont pris le départ hier matin pour disputer le Military Zenith : l'adjudant Bernier, le sergent Kerboer et l'adjudant Schmidt. Les deux premiers ont abandonné au premier tour. Quant à l'adjudant Schmidt, il a été victime d'un accident en arrivant à Chateaux-Roux. Alors qu'il passait, vers 16 heures, au-dessus de la commune de Villiers, à deux kilomètres de Chateaux-Roux, son appareil s'est mis en perte de vitesse et est tombé à pic d'une hauteur de trente mètres. L'adjudant Schmidt a été tué sur le coup.

LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE FRANCO-SOVIÉTIQUE

Les représentants des porteurs de titres russes sont associés aux débats de la commission financière.
La commission financière de la conférence franco-soviétique, qui a maintenant suffisamment débarrassé le terrain de l'épineuse question des dettes, a invité les représentants des porteurs de titres russes à s'associer aux travaux qui se poursuivent depuis plusieurs mois au Quai d'Orsay. Le gouvernement français, qui, il ne faut pas l'oublier, ne s'occupe des intérêts des porteurs français de titres russes qu'en qualité de négociateur bénévole, a estimé, en effet, que le moment était venu, puisque la négociation se précise, d'y faire participer les délégués des ayants droit.

C'est ainsi que, dès hier, plusieurs représentants des groupements intéressés ont assisté aux débats du comité de rédaction de la commission financière et ont pu entrer en contact direct avec les experts soviétiques. Diverses questions techniques ont été examinées, notamment les modalités éventuelles de la reprise du service des coupons. Cet examen se poursuivra au cours de séances ultérieures.

Nous croyons savoir qu'en ce qui concerne les chiffres, les dernières positions des deux délégations de la conférence sont les suivantes : La délégation française demande que le service des coupons de titres russes soit repris à un taux de 25 à 30 0/0 de l'annuité-or. Comme la somme totale qui était versée annuellement aux porteurs français par le gouvernement impérial de Russie se montait à environ 400 millions de francs, le versement annuel qu'aurait à faire le gouvernement soviétique serait donc de l'ordre de grandeur de 25 millions de dollars (125 millions de francs d'avant-guerre).

La délégation soviétique, estimant insuffisant cet abatement, qui ne pourait déjà très considérable, offre un versement annuel de 40 millions de francs or.
Le gouvernement de Moscou ne propose donc, pour l'instant, que le tiers de ce que demandent les négociateurs français. L'écart est grand.

— L. B.

LE VAINQUEUR PILSUDSKI, SES SCRUPULES ET SES SOUCIS

Varsovie, 21 mai (de n. envoyé sp.).
Il y eut le drame de Varsovie, mais nous avons le drame Pilsudski. Ce qui se passe en Pologne est sans précédent.

Un matin, un homme se lève. Il bouleverse tout, il y a 537 morts et des blessés par milliers. Il est vainqueur. Aussitôt il se retire dans une chambre. Il s'y enferme à double clef et, sautant sur un bouquin, il se demande : « Mais que dit la Constitution ? »

C'est l'histoire de Pilsudski.
Si Pilsudski avait été seul, cela n'aurait fait qu'ajouter une ligne originale à sa biographie, mais il a fait le coup avec deux autres : l'armée et le parti socialiste.

Un maréchal, une armée, des socialistes, cela, marchant ensemble, réclame une explication. Elle est simple. Ainsi, avant la guerre, socialiste, il était seulement polonais. Sous l'autoritarisme, les patriotes actifs ne pouvant s'appeler parti polonais, s'appelaient parti socialiste. Aujourd'hui, ce parti représente la gauche.

Voici huit jours, il se lançait dans la bagarre. Il a dit à Pilsudski : « Je marche avec vous, Pilsudski a répondu : « Avec plaisir ! » On s'est serré les mains, et en avant ! Les socialistes ont ordonné la grève des chemins de fer ; ainsi le gouvernement n'a pu amener ses troupes.

En ligne avec les soldats de Pilsudski, le brassard du parti au bras, ils ont fait le coup de feu dans les jardins de Varsovie. Ils gagnent ! L'avenir est à eux : ils vont prendre le pouvoir.
— Mais non ! dit Pilsudski. Nous ne pouvons prendre le pouvoir. Ce ne serait pas constitutionnel !

Ahurs, les socialistes regardent le maréchal :
— Soyez sérieux, lui disent-ils : il ne s'agit pas de Constitution, mais de révolution. Nous avons fait un coup d'Etat. Il a réussi. Prenons l'Etat.

Vous ne prendrez rien du tout, répond le maréchal, ni moi non plus d'ailleurs. Allez-vous en et laissez moi.
— Laissez-les, lui met un troisième verrou à sa porte et s'enferme.
Le lendemain, les socialistes reviennent. Ils frappent à la porte.
— Eh bien ! lui crient-ils, que faites-vous là-dedans ?
— Je ne fais rien, répond le maréchal.

Ouvrez-nous, l'heure est grave. Alors la voix répond :
— Rentrez chez vous et n'en parlez plus.

Telle est, fidèlement rapportée, la situation entre Pilsudski et ses alliés, les socialistes.

Mais le parti de droite, que Pilsudski a renversé, comment se porte-t-il ? Il se porte très bien.
Pilsudski laisse à l'Assemblée le soin de l'avenir. Or, le parti de droite a la majorité à l'Assemblée nationale.

Alors, pourquoi Pilsudski, s'il ne veut rien changer, a-t-il permis la mort de 537 Polonais ?
Parce que Pilsudski s'est trompé. Il croyait à une marche militaire triomphale ; pas de sang, mais des fleurs. Il arrivait dans la ville. Le président du Conseil venait lui remettre les clefs. Pour que le malheureux parût reparti décemment, il lui donnait la moitié de son manteau de roi. Le peuple en délire acclamait le sauveur. Il le portait au Belvédère. Il lui disait : « Voici maintenant la demeure, nous te connaissons. Tu es le héros national ; veille définitivement, ô notre grand guer-

rier, sur notre Pologne bien-aimée. » Le rêve a sombré dans le cauchemar.

Enfin, Pilsudski n'a cependant pas perdu la raison. Il doit avoir une explication à donner de son attitude. Il en a une.
— Ce que j'ai fait, dit-il, ne s'est encore jamais vu. On a fait des révolutions pour la liberté, pour l'égalité. On en a fait par ambition. On en a fait par esprit de classe. Il y a eu Lenine, Mussolini, Primo de Rivera. Je n'ai rien de commun avec ces gentlemen. Moi, j'ai fait la révolution pour rien, c'est-à-dire pour la morale. La Pologne avait à sa tête des chefs que je considérais comme malhonnêtes. La Pologne est un grand pays pour être dirigée par des gens qui s'appuient non sur l'honneur, mais sur la faiblesse et le vice des hommes. J'ai chassé ces gens. Mon but est rempli.

— Eh ! lui dit-on, vous n'avez rien chassé du tout, puisque vous laissez au parti que vous accusez toutes les chances légales de revenir au pouvoir.
— A cela, Pilsudski répond :
— Attendez huit jours. C'est dans huit jours que l'Assemblée nous rendra son verdict.

Que sera ce verdict ? Personne n'en sait rien.
Les droites ont la majorité, mais la tragédie, a désorganisé tous les partis. Le parti socialiste est en pleine confusion.

Vainqueur par les armes, va-t-il se laisser battre par les urnes ?
Le parti de droite s'organise. Posen est son centre. Le général Haller qui y commande les troupes est très excité ; que se passera-t-il, soit à l'Assemblée nationale, soit après ?

Les politiques les plus avisés n'y voient pas clair. On ne sait ce qu'on doit faire. On se demande ce qu'on peut faire et l'on craint de faire d'importants qu'il, pour le moment, c'est la liquéfaction.

Normalement, la droite doit l'emporter.
Alors, que devient le vainqueur Pilsudski ? Il lui faudra vaincre une deuxième fois ou se retirer. Mais il ne doit pas être comode de se retirer légèrement avec 537 cadavres dans les bras !

Mais si le parti du maréchal l'emporte à l'Assemblée, que fera la droite ?
La Posnanie peut, pour le moins, se déclarer indépendante de Varsovie. C'est ce que dit l'Allemagne.

L'histoire de la Pologne malheureuse est-elle à la veille de recommencer ?
La population comprend mainte-

nant que ce mois de mai est assés tragique. Les corbillards, traversant les rues de la ville, l'ont un peu ému.

Un à un, précédés de l'enfant de chœur, boîtes ou bossis qui portaient la croix, il en débouchait de tous les carrefours.

Il en est passé des morts. L'autre matin, rien que devant la statue de Copernic !

Il y eut aussi de mauvaises heures au cimetière, ne serait-ce qu'autour de cette fosse commune où on descendait deux cents des victimes qui peut-être étaient des vainqueurs. Des familles étaient là et ne pleuraient pas en silence.

Un incident important à l'égard de la garnison. Six cents cercueils étaient là. Autour d'eux, le général Drecher, gouverneur militaire de Varsovie, et toutes les autres autorités. L'ambonier militaire Panan, monte en chaire.

N'oubliez pas la puissance et l'influence du clergé en Pologne. Il monte en chaire, porte les mains à sa poitrine, étire une médaille et se tourne vers les généraux et les officiers :
— J'ai vu beaucoup de croix, dit-il, dans les légions de Pilsudski, devant le feu. Après le déshonneur que vous venez de jeter sur elle, messieurs, elle me brûle le cœur.

Et l'arrachant de sa soutane, il la jette violemment sur le tas des cercueils. Elle se fêla dans le bois mou d'un couvercle avec un bruit mat : tac ! Et personne ne bougea.

L'Ecole militaire voit aussi quelques scènes :
Officiers pilsudskistes, officiers gouvernementaux ont repris leur travail. Ils étaient amis. Mais ils n'osent plus se parler.

— Ce n'est pas la haine qui nous sépare, disent-ils, au contraire, c'est la honte. Nous voudrions nous embrasser et nous nous saluons sans nous regarder. Qu'avons-nous fait à notre pays ?

Mais rien ne vaut encore, pour la tonalité de ce tableau, le maréchal Pilsudski, cet homme juste, qui se fit lui-même prisonnier au deuxième étage d'un immeuble, dès qu'il fut vainqueur.

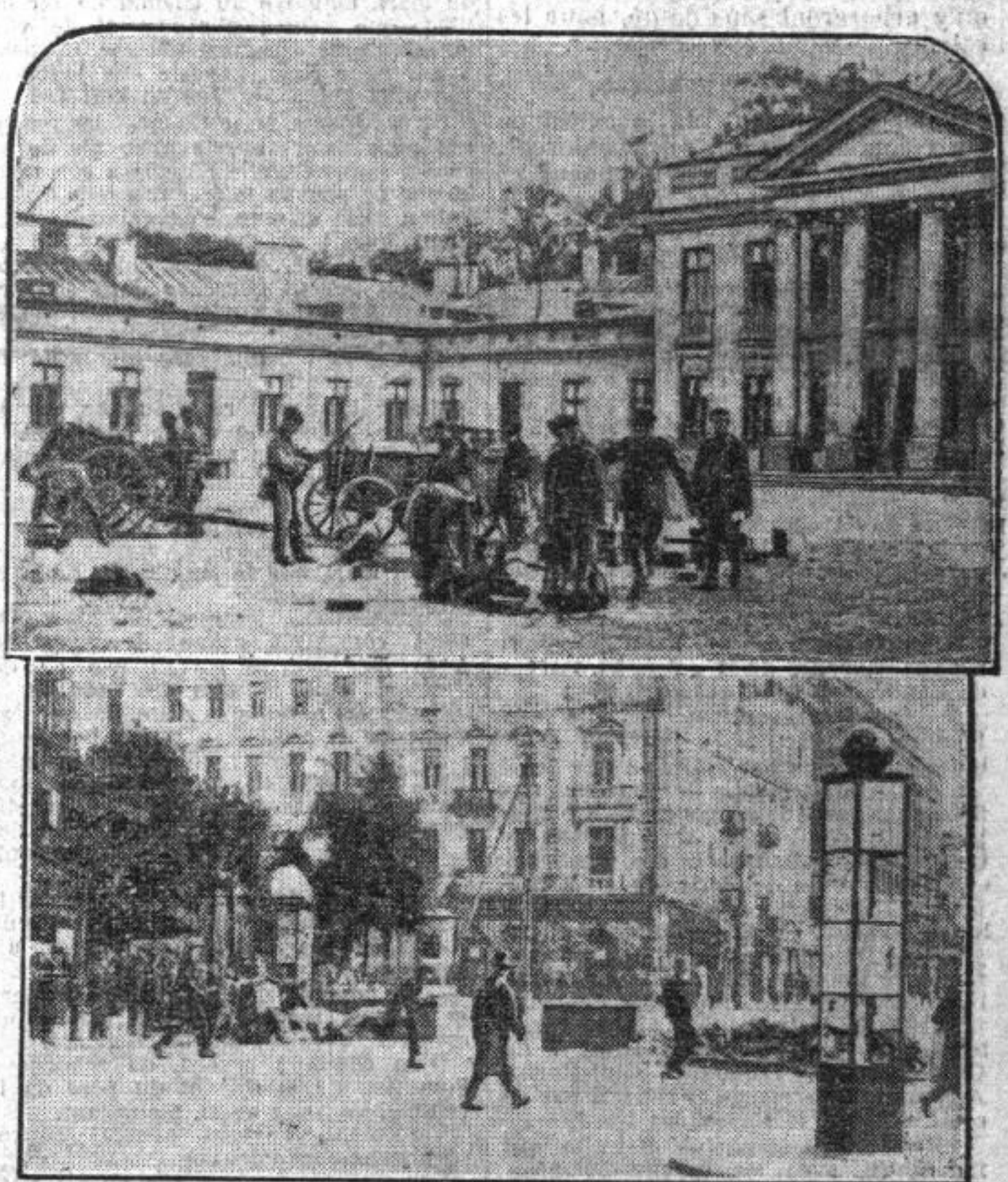
Albert LONDRES.

M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne est appelé à Varsovie

M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne à Paris, a été appelé à Varsovie pour affaire de service. On ne saurait préciser à l'heure actuelle combien de temps durera son absence.

par les maires et adjoints. A 18 heures, leurs délégations seront reçues à l'Hôtel de Ville par le conseil municipal.

Il est une autre réception que ne règle d'avance aucun programme, mais qui, l'on s'en doute, ne sera pas la moins goûtée par nos amis d'Alsace et de Lorraine. C'est celle toute spontanée et chaleureuse que sait réserver la population parisienne à ceux qui lui font véritablement plaisir en venant la voir. Or c'est — depuis la guerre — la première fois qu'un nombre aussi important de sociétés de nos provinces retrouvées entreprend un voyage collectif vers la capitale. A l'heure où les vicissitudes financières viennent assombrir bien des fronts, nos frères alsaciens et lorrains viennent à nous, musique en tête et chantant. Ils semblent vouloir ainsi nous encourager, nous rap-



SCENES DE LA REVOLUTION EN POLOGNE
En haut : premier détachement de troupes du maréchal Pilsudski, dont un groupe de mitrailleurs s'installent dans la cour d'honneur du palais du Belvédère. En bas : tranchées et barricades sur une des places de la ville, le 12 mai. (D'après l'Illustration.)

rier, sur notre Pologne bien-aimée. »

Le rêve a sombré dans le cauchemar.

Enfin, Pilsudski n'a cependant pas perdu la raison. Il doit avoir une explication à donner de son attitude. Il en a une.

— Ce que j'ai fait, dit-il, ne s'est encore jamais vu. On a fait des révolutions pour la liberté, pour l'égalité. On en a fait par ambition. On en a fait par esprit de classe. Il y a eu Lenine, Mussolini, Primo de Rivera. Je n'ai rien de commun avec ces gentlemen. Moi, j'ai fait la révolution pour rien, c'est-à-dire pour la morale. La Pologne avait à sa tête des chefs que je considérais comme malhonnêtes. La Pologne est un grand pays pour être dirigée par des gens qui s'appuient non sur l'honneur, mais sur la faiblesse et le vice des hommes. J'ai chassé ces gens. Mon but est rempli.

— Eh ! lui dit-on, vous n'avez rien chassé du tout, puisque vous laissez au parti que vous accusez toutes les chances légales de revenir au pouvoir.
— A cela, Pilsudski répond :
— Attendez huit jours. C'est dans huit jours que l'Assemblée nous rendra son verdict.

Que sera ce verdict ? Personne n'en sait rien.
Les droites ont la majorité, mais la tragédie, a désorganisé tous les partis. Le parti socialiste est en pleine confusion.

Vainqueur par les armes, va-t-il se laisser battre par les urnes ?
Le parti de droite s'organise. Posen est son centre. Le général Haller qui y commande les troupes est très excité ; que se passera-t-il, soit à l'Assemblée nationale, soit après ?

Les politiques les plus avisés n'y voient pas clair. On ne sait ce qu'on doit faire. On se demande ce qu'on peut faire et l'on craint de faire d'importants qu'il, pour le moment, c'est la liquéfaction.

Normalement, la droite doit l'emporter.
Alors, que devient le vainqueur Pilsudski ? Il lui faudra vaincre une deuxième fois ou se retirer. Mais il ne doit pas être comode de se retirer légèrement avec 537 cadavres dans les bras !

Mais si le parti du maréchal l'emporte à l'Assemblée, que fera la droite ?
La Posnanie peut, pour le moins, se déclarer indépendante de Varsovie. C'est ce que dit l'Allemagne.

L'histoire de la Pologne malheureuse est-elle à la veille de recommencer ?
La population comprend mainte-

nant que ce mois de mai est assés tragique. Les corbillards, traversant les rues de la ville, l'ont un peu ému.

Un à un, précédés de l'enfant de chœur, boîtes ou bossis qui portaient la croix, il en débouchait de tous les carrefours.

Il en est passé des morts. L'autre matin, rien que devant la statue de Copernic !

Il y eut aussi de mauvaises heures au cimetière, ne serait-ce qu'autour de cette fosse commune où on descendait deux cents des victimes qui peut-être étaient des vainqueurs. Des familles étaient là et ne pleuraient pas en silence.

Un incident important à l'égard de la garnison. Six cents cercueils étaient là. Autour d'eux, le général Drecher, gouverneur militaire de Varsovie, et toutes les autres autorités. L'ambonier militaire Panan, monte en chaire.

N'oubliez pas la puissance et l'influence du clergé en Pologne. Il monte en chaire, porte les mains à sa poitrine, étire une médaille et se tourne vers les généraux et les officiers :
— J'ai vu beaucoup de croix, dit-il, dans les légions de Pilsudski, devant le feu. Après le déshonneur que vous venez de jeter sur elle, messieurs, elle me brûle le cœur.

Et l'arrachant de sa soutane, il la jette violemment sur le tas des cercueils. Elle se fêla dans le bois mou d'un couvercle avec un bruit mat : tac ! Et personne ne bougea.

L'Ecole militaire voit aussi quelques scènes :
Officiers pilsudskistes, officiers gouvernementaux ont repris leur travail. Ils étaient amis. Mais ils n'osent plus se parler.

— Ce n'est pas la haine qui nous sépare, disent-ils, au contraire, c'est la honte. Nous voudrions nous embrasser et nous nous saluons sans nous regarder. Qu'avons-nous fait à notre pays ?

Mais rien ne vaut encore, pour la tonalité de ce tableau, le maréchal Pilsudski, cet homme juste, qui se fit lui-même prisonnier au deuxième étage d'un immeuble, dès qu'il fut vainqueur.

Albert LONDRES.

M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne est appelé à Varsovie

M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne à Paris, a été appelé à Varsovie pour affaire de service. On ne saurait préciser à l'heure actuelle combien de temps durera son absence.

par les maires et adjoints. A 18 heures, leurs délégations seront reçues à l'Hôtel de Ville par le conseil municipal.

Il est une autre réception que ne règle d'avance aucun programme, mais qui, l'on s'en doute, ne sera pas la moins goûtée par nos amis d'Alsace et de Lorraine. C'est celle toute spontanée et chaleureuse que sait réserver la population parisienne à ceux qui lui font véritablement plaisir en venant la voir. Or c'est — depuis la guerre — la première fois qu'un nombre aussi important de sociétés de nos provinces retrouvées entreprend un voyage collectif vers la capitale. A l'heure où les vicissitudes financières viennent assombrir bien des fronts, nos frères alsaciens et lorrains viennent à nous, musique en tête et chantant. Ils semblent vouloir ainsi nous encourager, nous rap-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DERNIERE HEURE

SERVICES TELEGRAPHIQUES & TELEPHONIQUES SPECIAUX DU PETIT PARISIEN ET DU TEMPS

NOUS ORGANISONS AU MAROC LES TERRITOIRES CONQUIS

Rabat, 21 mai (dép. Petit Parisien). Sur notre front et dans tous les pays gagnés par l'avance du groupe Marty, on procède, sans préjuger le statut définitif des tribus, à une organisation administrative immédiate et provisoire par la création de bureaux de renseignements auxquels on rattache les partisans et les nouveaux soumis. Il paraît nécessaire aussi d'aménager le terrain conquis.

Au sujet de la fuite d'Abd el Krim, qui s'est rapproché de la mer au lieu de chercher à gagner la haute montagne, il est intéressant de noter qu'il était, il y a cinq ou six jours, venu vers notre front et avait essayé de le galvaniser. On sait ce qu'il en advint et que nous avons pris hier le territoire de cette tribu.

Hier soir, les goliaths de l'escadron de la marine ont d'ailleurs abondamment bombardé les organisations défensives de Targuist. Sur le front espagnol, on confirme la venue de l'effort d'Ahmed Boukhar, pour soulever les villages Beni Masoua, il n'y eut que des rencontres entre partisans et insoumis, ces derniers n'étant même jamais arrivés au contact de la ligne des postes. Quant à la rencontre au sud de Tetouan, elle constitua un grave échec pour les Rifains qui, pris entre les foudres de l'infanterie espagnole et le bombardement de la flotte, abandonnèrent 78 cadavres dans leurs tranchées.

UN COMMUNIQUE OFFICIEL ESPAGNOL SUR LE MAROC

Madrid, 21 mai (dép. Havas). Le commandant des forces navales du nord de l'Afrique communique par radio que le commandant du croiseur *Extramadura* a mouillé dans la rade de Sidiris et a annoncé au colonel Pozas que quelques officiers de sa colonne se trouvent à bord avec cinq des principaux chefs des tribus Beni Salid, Beni Uichek et Tensema, lesquels avaient demandé à venir à bord du croiseur pour faire devant son commandant acte de soumission au Maghzen.

LA LIGNE AERIEENNE PARIS-BERLIN SERA MISE EN SERVICE LE 26 MAI

Berlin, 21 mai (dép. Petit Parisien). Après l'accord conclu à Cologne entre les représentants des compagnies d'aviation allemande, française, anglaise et danoise, un service aérien Berlin-Paris va être créé à partir du 26 mai.

Le parcours sera desservi parallèlement par la *Lufthansa* et par la *Société Farman*.

Voici l'itinéraire :

Départ de Berlin : 8 h. 45 ; Essen, 12 h. 15 ; Cologne, 13 h. ; Paris, 14 h. En sens contraire : Paris, 9 h. 30 ; Cologne, 12 h. 30 ; Essen, 14 h. ; Berlin, 17 h. 30.

La durée moyenne du parcours est donc de huit heures.

De Cologne, un embranchement est prévue vers Hambourg et Copenhague.

Une affaire d'espionnage en Angleterre

Londres, 21 mai (dép. Havas). Hier a comparu, à Londres, devant le tribunal de police, un jeune employé de commerce qui avait été trouvé possesseur à Portsmouth, de croquis et de dessins du grand sous-marin anglais K-2, sur la construction duquel l'Angleterre garde le plus grand secret.

M. NINTCHITCH VIENDRAIT PROCHAINEMENT A PARIS

Le ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie y reprendrait les négociations en vue de la conclusion d'un traité de garantie entre son pays et la France.

Genève, 21 mai (dép. Petit Parisien). M. Nintchitch est attendu cette nuit à Genève où il se rendra très probablement à Paris. On assure qu'il que son voyage est en relation étroite avec les négociations qui se poursuivent en vue de la conclusion d'un traité de garantie entre l'état des Serbes, Croates et Slovènes et la France.

UN DIRIGEABLE EN PANNE PART A LA DERIVE

Il atterrit, répare et rentre par ses propres moyens à l'aérodrome.

Toulon, 21 mai (dép. Petit Parisien). Le dirigeable E. 7, faisant hier soir une sortie de nuit destinée à l'entraînement du personnel, a son appareillage, à 21 heures, il eut une panne de moteur et partit à la dérive vers le nord.

Le préfet des Basses-Alpes et celui des Alpes-Maritimes furent immédiatement prévenus, et la gendarmerie de ces deux départements fut alertée, tandis que le centre de Cuers faisait partir une camionnette avec du personnel pour suivre le dirigeable et l'aider dans un atterrissage en rase campagne.

Cet atterrissage a eu lieu sans incident à 3 heures du matin, à six kilomètres de Brignoles, près de la route de Brignoles au Luc.

L'E. 7 put alors remettre ses moteurs en marche et rentrer par ses propres moyens dans son hangar de Cuers, où il est arrivé à 4 h. 10 du matin.

Arrestation d'un escroc à Nancy

Nancy, 21 mai (dép. Petit Parisien). La sûreté a procédé à l'arrestation d'un certain Balbe, trente-six ans, directeur de la Route, société de crédit automobile commercial et industriel, inculpé de nombreux abus de confiance.

INONDATIONS EN INDE-ET-LOIRE

Tours, 21 mai (dép. Petit Parisien). Malgré le beau temps qui règne depuis quelques jours, le Cher et la Loire sont en crue.

La Loire, qui atteindra demain à Amboise le maximum avec 5,28 m. d'eau, des objets divers. Ce matin, on vit de nombreux cadavres d'animaux. Tous les bas-quartiers sont inondés.

Le Cher a atteint le maximum au pont Saint-James à Tours aujourd'hui avec 4 mètres. Plusieurs routes sont coupées.

UN IMPORTANT DISCOURS DE M. BERENGER A NEW-YORK

Notre ambassadeur à Washington préconise la ratification de l'accord sur les dettes par le Parlement français.

New-York, 21 mai (dép. Petit Parisien). D'importants discours ont été prononcés hier soir à New-York au cours du banquet que la société « France-Amérique » et la société américaine de la Légion d'honneur ont donné en l'honneur de l'ambassadeur de France, M. Henry Bérenger.

Après le discours de bienvenue prononcé par M. William Guthrie, président de la société France-Amérique, exprimant les obligations assumées par la France se révélait trop lourdes, les Etats-Unis auraient fait preuve d'un esprit de générosité, M. Henry Bérenger prit la parole.

Il rappela les difficultés qu'il avait eu à vaincre au cours des pourparlers sur les dettes, notamment l'opinion trop largement répandue par une propagande hostile et selon laquelle le contribuable français était moins lourdement imposé que l'Américain ou l'Anglais.

« Je suis convaincu, dit-il, que le Parlement le ratifiera. J'ai assez confiance dans la sagesse et la perspicacité de mes collègues de la Chambre et du Sénat pour être persuadé que la ratification interviendra promptement. Sans règlement préalable de la dette extérieure, il serait impossible de restaurer le franc et même de le stabiliser. Or, on n'a pu avoir un membre du Parlement français qui reculerait devant un sacrifice quand il s'agit de sauver le franc ».

A deux reprises, au cours de son allocution, M. Bérenger fit allusion à son désir de poursuivre sa tâche à Washington, une fois l'accord ratifié à Paris.

L'ambassadeur et Mme Bérenger s'embarqueront demain à bord du *Paris* qui partira à midi pour le Havre.

LA CONFERENCE DE GENÈVE SUR LE DESARMEMENT

De nouvelles divergences de vues surgissent entre les délégués français et anglais.

Genève, 21 mai (dép. Petit Parisien). La conférence de réduction de la commission préparatoire du désarmement a tenu aujourd'hui deux longues séances au cours desquelles il a été essayé de mettre au point les diverses questions qui furent soulevées ces jours derniers en réunion plénière.

Le débat s'est réduit à un dialogue entre M. Paul-Boncour et le vicomte Cecil, l'un insistant pour que l'on respecte l'esprit du questionnaire établi précédemment par le conseil de la S.D.N., l'autre s'efforçant, au contraire, d'écarter le problème de la sécurité et d'accentuer les dispositions concernant le désarmement. C'est ainsi que le représentant de la Grande-Bretagne proposa de « étudier les avantages de la suppression de la conscription », c'est-à-dire du service militaire obligatoire. Cette proposition fut vivement appuyée par les représentants français, mais elle fut vivement opposée par les délégués français, belge et italien, elle fut finalement écartée, mais son auteur se réserve de la reprendre un jour ou l'autre.

Les forces de concessions mutuelles, on finira évidemment par s'entendre sur une rédaction unique ne s'écarterait pas trop du texte primitif établi par le conseil, mais les profondes divergences que l'on s'efforce actuellement de dissimuler sous des formules communes, repaîtront fatalement bientôt et la discussion à laquelle nous venons d'assister ces jours-ci reprendra fatalement au sein des sous-commissions techniques chargées de préparer le travail de la future conférence universelle.

L'ORDRE DES DÉPARTS dans la coupe G. Bennett des sphériques

Bruxelles, 21 mai (dép. Petit Parisien). L'ordre des départs de la Coupe Gordon-Bennett, qui doit se disputer dimanche 30 courant à Anvers, vient d'être établi comme suit :

1. Italie : Giovanni Agnelli (Principe-Lepetit) ; 2. Espagne : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 3. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 4. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 5. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 6. Suisse : Victor Ratto Bachmann (Principe-Lepetit) ; 7. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 8. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 9. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 10. Espagne : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 11. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 12. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 13. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 14. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 15. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 16. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 17. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 18. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 19. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 20. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 21. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 22. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 23. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 24. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 25. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 26. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 27. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 28. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 29. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 30. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 31. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 32. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 33. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 34. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 35. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 36. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 37. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 38. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 39. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 40. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 41. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 42. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 43. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 44. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 45. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 46. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 47. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 48. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 49. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 50. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 51. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 52. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 53. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 54. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 55. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 56. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 57. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 58. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 59. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 60. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 61. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 62. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 63. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 64. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 65. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 66. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 67. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 68. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 69. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 70. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 71. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 72. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 73. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 74. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 75. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 76. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 77. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 78. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 79. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 80. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 81. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 82. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 83. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 84. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 85. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 86. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 87. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 88. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 89. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 90. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 91. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 92. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 93. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 94. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 95. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 96. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 97. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 98. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 99. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 100. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 101. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 102. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 103. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 104. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 105. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 106. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 107. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 108. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 109. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 110. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 111. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 112. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 113. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 114. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 115. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 116. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 117. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 118. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 119. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 120. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 121. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 122. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 123. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 124. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 125. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 126. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 127. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 128. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 129. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 130. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 131. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 132. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 133. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 134. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 135. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 136. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 137. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 138. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 139. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 140. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 141. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 142. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 143. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 144. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 145. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 146. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 147. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 148. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 149. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 150. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 151. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 152. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 153. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 154. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 155. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 156. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 157. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 158. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 159. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 160. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 161. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 162. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 163. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 164. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 165. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 166. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 167. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 168. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 169. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 170. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 171. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 172. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 173. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 174. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 175. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 176. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 177. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 178. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 179. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 180. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 181. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 182. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 183. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 184. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 185. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 186. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 187. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 188. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 189. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 190. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 191. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 192. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 193. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 194. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 195. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 196. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 197. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 198. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 199. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 200. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 201. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 202. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 203. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 204. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 205. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 206. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 207. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 208. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 209. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 210. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 211. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 212. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 213. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 214. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 215. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 216. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 217. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 218. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 219. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 220. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 221. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 222. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 223. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 224. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 225. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 226. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 227. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 228. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 229. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 230. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 231. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 232. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 233. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 234. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 235. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 236. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 237. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 238. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 239. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 240. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 241. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 242. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 243. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 244. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 245. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 246. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 247. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 248. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 249. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 250. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 251. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 252. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 253. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 254. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 255. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 256. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 257. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 258. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 259. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 260. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 261. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 262. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 263. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 264. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 265. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 266. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 267. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 268. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 269. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 270. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 271. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 272. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 273. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 274. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 275. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 276. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 277. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 278. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 279. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 280. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 281. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 282. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 283. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 284. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 285. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 286. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 287. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 288. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 289. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 290. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 291. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 292. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 293. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 294. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 295. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 296. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 297. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 298. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 299. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 300. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 301. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 302. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 303. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 304. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 305. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 306. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 307. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 308. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 309. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 310. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 311. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 312. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 313. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 314. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 315. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 316. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 317. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 318. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 319. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 320. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 321. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 322. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 323. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 324. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 325. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 326. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 327. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 328. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 329. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 330. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 331. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 332. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 333. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 334. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 335. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 336. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 337. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 338. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 339. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 340. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 341. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 342. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 343. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 344. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 345. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 346. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 347. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 348. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 349. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 350. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 351. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 352. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 353. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 354. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 355. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 356. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 357. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 358. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 359. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 360. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 361. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 362. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 363. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 364. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 365. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (Principe-Lepetit) ; 366. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 367. France : Benoît Molis et Walter W. Morton (Principe-Lepetit) ; 368. Grande-Bretagne : C. W. Perry et capitaine C. W. Spencer (Principe-Lepetit) ; 369. Italie : Benito Molis et Antonio Pradol (Principe-Lepetit) ; 370. Belgique : Veenstra et Ph. Quysan (

MAI ARIES

MALADIES

[illegible]

ŒUVRE DE PAIX

CHANTILLY

ros et de Sports près de Chan-
Aumale, poursuit son éclatant
création s'achève et la suivante
que les précédentes.
en cours, viabilité, électricité,
s élégantes villas qui s'y cons-
ptueuses perspectives boisées
tinue des terrains, etc..., tout
elle création.
assuré à cette ville forestière,
Tir aux Pigeons, d'atterrissage
chasse et canotage dans l'Oise.

4.000 mètres

Facilités

ce - Téléphone : CHANTILLY 196

londy (Terre plein de l'Ambigu)
NORD 34-55

e du 10 Février 1925

EN PORTER EN DIGÉRER

la condition première
est-à-dire de la santé,
présède directement à
nourricier par excel-
lence l'estomac fonctionne
ou n'a pas, les qualités
qui s'évaluent d'après
s rouges. Les bonnes
: rouge, le sang riche ;
sang pâle, le sang pauvre.

difficiles, si vous éprouvez
des crampes, des tirail-
lons, n'hésitez pas à vous
au régime du délicieux
ces jours les maudites
digestions redeviendront
régulières

SCAO
T REGULATEUR
S DIGESTIVES
LE PLUS EXQUIS
DES DEJEUNERS
essellé par tous les médecins
scents et aux vieillards
UN ECHANTILLON
de la Tour-des-Dames. -- PARIS
au fleuron
ts, la marque **RAVAT**
IS-ROUBAIX
PARIS

ste et sur route dans les
les plus dures, et les plus
CYCLES RAVAT ont
us belles et les plus envies.

UN BEAU RÉSULTAT.
MENT D'UNE FABRICATION
PLUS MÉRITOIRE *TRAVY*

et glorieux palmarès

ES A SU CONQUÉRIR
SUR LE MARCHÉ MONDIAL



Si les Hommes
faisaient
le ménage.....

...ils le feraient
vite et bien....

parce qu'ils n'hésite-
raient pas à posséder
deux appareils indis-
pensables :

L'ASPIRATEUR et la CIREUSE LUX

DANS LES BUREAUX MODERNES
on n'écrit plus avec une plume : la machine
à écrire donne en quelques minutes plus de
copies qu'on en faisait à la main autrefois
en une heure. La machine à calculer est
aussi rapide.

DANS LES INTÉRIEURS MODERNES
les procédés de nettoyage antiques et mal-
sains : balais, plumeaux, chiffons, sont rem-
placés par l'Aspirateur de poussières et la
Cireuse de parquets. Grâce à ces deux appa-
reils, la maîtresse de maison n'a ni peine,
ni soucis; par contre elle a plus de LOISIRS,
de CONFORT et d'HYGIÈNE.

Pour s'en rendre compte
il suffit de demander un
essai gratuit à domicile
dans toute la France à
la

S^{te} A^{me} ÉLECTRO-LUX
24, Rue du Mont-Thabor
PARIS

PARIS-MOBILIERS

Ne vous laissez pas tromper
et vérifiez bien notre adresse
18, Boulevard Barbès, 18

18 Boulevard Barbès, 18. Paris

Aucune Succursale à Paris — Aucune Succursale en Province

Exigez lors de votre achat la
présentation de notre facture
portant notre cachet de garantie



1200f

L'importance de nos usines !
L'intensité de notre vente !
Nos achats considérables, tant
en bois qu'en toutes matières
premières, nous permettent
d'assurer à notre clientèle les
prix les meilleurs marché et
une fabrication
absolument garantie



1125f

Livraisons gratuites grande banlieue de Paris par camions-autos. — Expédition franco de port et d'emballage dans toute la France



13 Pièces

COMPRENANT :
1 Armoire 3 Portes Glaces bisectées larg. 150
1 Lit de milieu, 1 Table de nuit, 1 Sommier
1 Matelas, 1 Traversin, 2 Oreillers
1 Couvre-Pieds, 2 Descendentes de Lit,
2 Chaises

DEMANDEZ
NOTRE ALBUM
ENVOYÉ
GRATUITEMENT

Méfiez-vous des copies de nos meubles, exigez
lors de vos achats la présentation de notre
facture avec son tampon de garantie.
Tous nos meubles, du plus simple au plus riche
sont garantis sur facture



COMPRENANT :
1 Buffet largeur 140, 1 Table à allonges,
6 Chaises garnies cuir, 1 Desserte dessus marbre,
1 Glace encadrée, 1 Porte-Potiche,
1 Surtout, 1 Secou à biscuit verre taillé.

Nos magasins restent ouverts sans interruption de 8 heures à 19 heures, tous les jours, même fériés, sauf le Dimanche.



3200f

Une visite ne vous engage
à rien, venez voir notre
galerie spéciale de Meubles
modernes, les plus beaux
modèles y sont exposés.



2100f

NE PAS CONFONDRE 18, Boulevard Barbès, 18
SEULE MAISON DE VENTE

LES PLUS VASTES MAGASINS SPECIALISES DANS LA VENTE DU MEUBLE

NOS MAGASINS RESTERONT OUVERTS LE LUNDI DE LA PENTECOTE

Le Printemps et le Sang

L'Action excitante et hypertensive du changement de saison. - Maladies de peau
Clous, Furoncles, Maux de jambes, Varices, Rhumatismes, Accidents féminins

Une sorte de révolution intérieure bouleverse les êtres vivants. Tous les poisons
accumulés pendant l'hiver se réveillent brusquement, exaspérés. C'est alors l'écllosion
de l'eczéma, d'herpès, d'eczéma ou la réapparition subite d'un psoriasis, d'un
sycois ou d'un érythème. Des clous, des furoncles se gorgent d'humour et se multi-
plient dans le cou ou dans le dos. Chez les gouteux et les rhumatisants, les muscles
s'épaississent douloureusement, les jointures craquent et l'attaque ou l'accès se
déclenchent avec plus de violence que jamais. Les congestifs voient leurs veines se
gonfler et leurs jambes dévorées par un tic à ne cesser de redoubler. Le sclérose est inquiet de
sa tension artérielle et du chiffre de son urée signes précurseurs d'accidents toujours
graves. De nombreux troubles féminins se constatent alors, surtout si la femme
approche de son retour d'âge ou s'il est en pleine évolution : tumeurs et fibromes se fixent
souvent en cette saison ou prennent un caractère dangereux. On comprend donc combien
il est indispensable d'arrêter immédiatement cette invasion et de neutraliser cette
écume en pratiquant, sans plus tarder, la cure de « rectification » sanguine complète par le

DÉPURATIF RICHELET

qui, plus fort que le sang, le disciplinera pour calmer son effervescence et le ramener
à son véritable rôle vital. Des quantités de malades du sang se sont ainsi,
chaque année, délivrés des maux printaniers ainsi que des accidents artériels, et
nombreux aussi sont ceux qui s'empresent de nous le témoigner avec reconnaissance :

Il n'y a plus aucun doute, je suis maintenant
après ma cure de Dépuratif Richelet, bien soulagée
de mon eczéma qui pourtant avait résisté à tous les
autres traitements. Puisque vous m'avez redonné
la santé, je vous dois toute ma reconnaissance.
Madame LESTIER,
à Gaurias (Gironde).

C'est sur les conseils de mon pharmacien
que j'ai suivi le traitement de L. Richelet pour me débarrasser
des maux de jambes et des varices qui m'empê-
chaient tout travail. Mes jambes sont soulagées,
tout a disparu et je vous en suis reconnaissant.
M. MILLESCAMPS CAMBIER,
à Wavrin (Nord).

Le flacon 13 fr. 50 dans toutes pharmacies A déléguer pour renseignements, écrire : L. Richelet, pharm., 3, rue de Beaufort - Bayonne (B.-P.)

CRÉDIT PARISIEN DU MEUBLE

65, Rue de Dunkerque - PARIS

12 MOIS DE CRÉDIT

CHAMBRE A COUCHER LXVI

ACAJOU, LOUPE & MARQUETTERIE

APPLICATIONS BRONZE DORÉ

COMPRENANT : 1 Armoire 3 Portes Glaces bisectées

1 Lit milieu Corbeille, 1 Grande Table de nuit Chiff.

Premier Vers : 500f et 12 Vers : 200f

Francs Port & Emballage

DEMANDEZ NOTRE ALBUM ILLUSTRÉ ENVOYÉ GRATUITEMENT.

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS LE LUNDI DE LA PENTECOTE

ACCORDEONS

Catalogue illustré en couleurs

Prix : 1 franc

DEDENIS, fabricant

BRIVE (Corrèze)

BELLE CHASSE A LOUER pour 1926

Entrée en jouissance immédiate.

Droit de chasse sur une partie du domaine

de Chaumont-sur-Loire (L.-et-Ch.)

300 kilomètres Paris.

Gare express Orléans.

Contenance : 1.500 hectares environ.

S'adr. M. BROSSARD, régisseur du domaine.

PARIS, Hémar, impr. gér. 18, r. d'Angoulême.

PIANOS SCHILLIO

et toutes marques. Neufs et Occasions.

Facilités de paiement. 97, Bd Hausmann

CREDIT NATIONAL

DE L'AMEUBLEMENT

PARIS - 129, Avenue Ledru-Rollin - PARIS

12 MOIS DE CRÉDIT

Chambre Louis XVI

noyer ciré frisé soleil

125 fr

13 versements de 53 fr.

LIT fer courbé, orna-

ments cuivre verni et bronze

doré, 2 places, literie complète.

2 places, literie complète

13 versements de 29 fr.

EXPÉDITION FRANCO PORT & EMBALLAGE - CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT

Alfred GÉRARD

CYCLES DE HAUTE PRÉCISION

Nos 275, Nos 305, Nos 325

Garantis - Catalogue enco. grat.

131 Avenue Polignac-Angoulême 131 PARIS

A enlever dans l'Aisne, 400 km. Paris

BRASSERIE A VAPEUR, cid. vins en gros,

15 ans d'expérience tenue père en fils 1888.

Bon matériel. Bénéf. intér. Bail vol. Prix à

disc. 300.000 fr. avec 100.000 cpt. Facilités.

Fouché, spécialiste, 92, r. d'Amsterdam, Paris.

Aide acquéreurs - sérieux.

Madame,

l'Aspirateur électrique

"CALOR"

débrancher votre demeure de

toutes les poussières et la rendre

saine et agréable.

Demandez une démonstration chez

les électriciens ou dans les grands

magasins.

Vous saurez pourquoi

le consommateur ne veut

que CALOR, en récla-

mant l'envoi franco de

la notice "Le Nettoyage

Absolu" à la

Société CALOR

200, rue Bolleau

LYON.

DEUX MILLIONS D'APPAREILS EN USAGE

MODÈLES DÉPOSÉS - BREVETÉS S. G. D. G.

GAZ BLEU PÉTROLE

LA MEILLEURE MARQUE DU MONDE

Réservez en cuivre poli derrière ou sur le côté sur demande

ANS MÊCHE

ANS BRUIT

ANS FUMÉE

ANS ODEUR

Distributeur automatique

Régule de flammes instantané

ÉCONOMIQUE

INEXPLOSIBLES

Etablissements PINCHARD

88, Boulevard Richard-Lenoir, PARIS-X

USINE A ROMANVILLE

En vente dans tous les Magasins et quincailleries

envoi gratuit du catalogue sur demande

TERMINES 12, Stand N° 100

FOIRE DE PARIS - Appareils Ménagers, Stand N° 4.

HERNIE

Adopter les nouveaux appareils sans ressort de

M. GLASER SPÉCIALISTE, 44, BOUL.

c'est vaincre définitivement la hernie.

Appliqués à des milliers de désespérés il

rétablissent chaque jour des prodiges et procu-

rent à tous ceux qui les ont adoptés l'assu-

rance, la Santé et selon l'avis des médecins

eux-mêmes, la disparition de leurs maux.

Essai gratuit, 44, boulevard Sébastopol, PARIS

ou au 114, rue de la Harpe, 114, et au 111, r.

FRATEL HERNIE franco sur demande

Demandez dates passages provinciaux

PAPIERS PEINTS

Vendus au-dessous des cours

Envoi franco album 5

LA DÉCORATION AU FOYER

4, rue du Marché-Popincourt, Paris (XI)

FAITES VOUS-MÊME LE

CHARBON DE BOIS

avec les appareils automatiques

C. DELHOMMEAU à CLÈRE, Indre-et-Loire